



2
Jours

La gestion des charges communes en copropriété

dans IMMOBILIER - COPROPRIETE / Réf : JCF-DIMO-261

Objectifs de la formation

- Définir avec précision la répartition des parties communes et des charges communes
- Expliquer avec précision le calcul des différentes charges

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Identifier les parties privatives et les parties communes

- Le règlement de copropriété
- Les parties privatives par défaut
- Conséquences de l'achat de parties privatives par le syndicat

Jour 1 - Après-midi

2. Différencier les différentes catégories de parties communes

- Parties communes générales et parties communes spéciales
- Particularité des parties communes à utilisation privative
- Aliénation d'une partie commune

3. Examiner l'usage des parties communes

- Clauses du règlement de copropriété



- Droit d'usage des parties communes

Jour 2 - Matin

4. Identifier la répartition des charges de copropriété

- Répartition des charges relatives aux parties communes générales
- Répartition des charges des parties communes spéciales
- La répartition prévue par le règlement de copropriété
- Modification de la répartition des charges

5. Distinguer les travaux

- Les différents types de travaux
- Vote à la majorité
- Les types de travaux
- Conditions d'exécution des travaux

Jour 2 - Après-midi

6. Etablir la gestion financière de la copropriété

- Compte bancaire spécifique
- Principe de la comptabilité d'engagement
- Budget prévisionnel

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agent immobilier



Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

